

Procès-verbal

Présents : M. Philippe BOYER, Mme Sandrine BELIME, Mme Audrey VUEZ, M. Pierre-André ROBBE, M. Laurent GUYON, M. Jean-Marie GUILLEMIN, M. Guillaume LEUBA, Mme Claudie POIVREL, M. Guillaume POURCELOT, M. Stéphane ROUX.

Excusés : Mme DELVAL Cécile (procuration donnée à M. GUILLEMIN Jean-Marie), M. Xavier BOIREAU (procuration donnée à M. Pierre-André ROBBE)

Non Excusé(e)s : Mmes Evelyne LEDUC, Laïla Tamoud ; M. Guy DANIEL

Président de séance : M. Philippe BOYER

Secrétaire de séance : Mme Audrey VUEZ

Quorum : 10 / 15 présents

Ordre du jour

1.	Approbation du procès-verbal du conseil municipal	1
2.	Délibérations.....	2
✓	Délibération n° 15 : CA COMMUNAL 2023	2
✓	Délibération n° 16 : CA AEP 2023.....	2
✓	Délibération n° 17 : CA BOIS 2023.....	3
✓	Délibération n° 18 : Comptes de gestion 2023.....	3
✓	Délibération n° 19 : FIXATION DES TAXES COMMUNALES 2024.....	4
✓	Délibération n° 20 : BUDGETS PRIMITIFS 2024	4
✓	Délibération n° 21 : Participation financière de la commune année 2024.....	5
✓	Décision modificative N° 1 : virement de crédits	5
3.	Questions diverses.....	6

La séance du conseil débute à 20 : 10

1. Approbation du procès-verbal du conseil municipal

M. Le Maire demande d'approuver le conseil municipal du 4 mars 2024.

Le conseil municipal valide le procès-verbal de la séance du conseil du 04/03/2024 à 10 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention.

2. Délibérations

✓ Délibération n° 15 : CA COMMUNAL 2023

Le Maire s'est retiré au moment du vote.

Le Conseil Municipal désigne Madame Sandrine BELIME, troisième Adjointe, pour présenter à l'assemblée le compte Administratif 2023 du Budget COMMUNAL qui est en concordance avec le Compte de Gestion de Monsieur le Trésorier de Pontarlier.

L'exposé du troisième adjoint entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- VOTE le Compte Administratif 2023,
- DECIDE d'affecter les résultats comme suit :

- ▶ Résultats d'investissement : 104 953,88 €
- ▶ Résultats de fonctionnement : 213 142,92 €

Le Conseil Municipal décide d'affecter au compte administratif communal 2023 :104 953,88 € à l'article 001 (recette d'investissement) et 213 142,92 € à l'article 002 (excédent recettes de fonctionnement).

VOTE :	POUR	:	11
	CONTRE	:	0
	ABSTENTION	:	0

✓ Délibération n° 16 : CA AEP 2023

Le Maire s'est retiré au moment du vote.

Le Conseil Municipal désigne Madame Sandrine BELIME, troisième adjointe, pour présenter à l'assemblée le compte Administratif 2023 du Budget EAU qui est en concordance avec le Compte de Gestion de Monsieur le Trésorier de Pontarlier.

L'exposé du troisième adjoint entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- VOTE le Compte Administratif 2023,
- DECIDE d'affecter les résultats comme suit :

- ▶ Résultats d'investissement : 2 319,64 €
- ▶ Résultats de fonctionnement : 314 418,99 €

Séance du conseil municipal du 08 AVRIL 2024

Le Conseil Municipal décide d'affecter au compte administratif EAU 2023 : 314 418,99 € à l'article 002 (recettes Fonctionnement) et 2 319,64 € à l'article 001(recettes Investissement).

VOTE : POUR : 11
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

✓ Délibération n° 17 : CA BOIS 2023

Le Maire s'est retiré au moment du vote.

Le Conseil Municipal désigne Madame Sandrine BELIME troisième Adjointe, pour présenter à l'Assemblée le Compte Administratif 2023 du budget bois qui est en concordance avec le Compte de Gestion de Monsieur le Trésorier de Pontarlier.

L'exposé du Premier adjoint entendu et après en avoir délibéré, le
Conseil Municipal :

- VOTE le Compte Administratif 2023,
- DECIDE d'affecter les résultats comme suit :

- ▶ Résultats d'investissement : 0 €
- ▶ Résultats de fonctionnement : 278 838,98 €

Le Conseil Municipal décide d'affecter au Compte Administratif BOIS 2023 : 0 € à l'article 001 (recettes d'investissement) et 278 838,98 € à l'article 002 (excédent recettes de fonctionnement).

VOTE : POUR : 11
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

✓ Délibération n° 18 : Comptes de gestion 2023

Après présentation des documents respectifs, le Conseil Municipal peut constater la concordance entre les comptes de gestion du Trésorier et les comptes administratifs de l'exercice 2023.

L'exposé du Maire entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- approuve les comptes de gestion 2023, à savoir : budget COMMUNAL, budget AEP, budget BOIS.

POUR	:	12
CONTRE	:	0
ABSTENTION	:	0

✓ Délibération n° 19 : FIXATION DES TAXES COMMUNALES 2024

Le Maire demande au Conseil Municipal de fixer pour l'année 2024 les taux des taxes communales à savoir : les taxes foncières du bâti et non bâti, la C.F.E et la taxe d'habitation.

L'exposé du Maire entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de fixer les taux comme suit :

- Taxe foncière bâti	:	28,00 %
- Taxe foncière non bâti	:	22,14 %
- C.F.E	:	16,70 %
- Taxe d'habitation	:	16,57 %

POUR	:	12
CONTRE	:	0
ABSTENTION	:	0

✓ Délibération n° 20 : BUDGETS PRIMITIFS 2024

Le Maire présente au Conseil Municipal les différents budgets primitifs 2024 :

Budget A.E.P.

Dépenses de fonctionnement	:	343 257,56 €
Recettes de fonctionnement	:	348 012,36 €

Dépenses d'investissement	:	287 135,50 €
Recettes d'investissement:		287 135,50 €

Budget BOIS

Dépenses de fonctionnement	:	206 066,83 €
Recettes de fonctionnement	:	358 838,98 €

Dépenses d'investissement	:	0 €
Recettes d'investissement:		0 €

POUR	: 12
CONTRE	: 0
ABSTENTION	: 0

3. Questions diverses

- Le conseil est informé que les Elections Européennes se dérouleront le 9 juin 2024, il est demandé à chacun des conseillers présents de bien vouloir remplir la feuille de présence pour tenir le bureau vote de 8h à 18h .
- Mme Sandrine Belime informe le conseil que la Fête des mères sera organisée le vendredi 24/05 et que le Marché aux fleurs aura lieu le dimanche 26/05 sous la Halle. Des flyers seront préparés pour informer la population et distribués comme de coutume par les conseillers.
- M. Stéphane Roux informe le conseil qu'il a pris contact avec l'application Iliwapp afin de changer notre système d'information et de communication à la population.
- M. Guillemain Jean Marie propose de reprogrammer une réunion au sujet du regroupement scolaire afin que chaque commune se positionne, il précise également que M. Sébastien Populaire doit nous recontacter dès que date sera fixée.
- Une cérémonie pour les 80 ans de la libération aura lieu le 04/09/2024 avec présentation du travail des élèves des écoles.
- Mme Audrey VUEZ informe le conseil que le Plume en Echo est en impression, la diffusion aura lieu lors des vacances de Pâques.
- M Laurent GUYON informe le conseil qu'une visite du Fort des Rousses et l'usine électrique de Frasne sera proposée par le SIEL le 6 septembre 2024
- Prévoir remise des dicos courant juin en attendant il est demandé au secrétariat de comptabiliser les enfants qui rentre en 6^{ème} à la rentrée 2024

Prochain conseil : il aura lieu le 27 mai 2024 à 20h

La séance est levée à 21h14

Signature du président de séance



Signature secrétaire de séance



Tel : 03 81 49 13 34 Mail : secretariat@mairiehopitiauxneufs.fr  [hopitiauxneufs](https://www.facebook.com/hopitiauxneufs)